



Séminaire LISA - OCIRP

Politique de l'autonomie : à rénover de fond en comble

3^{ème} séance : mercredi 17 avril 2024

Intervention de Monsieur Roméo Fontaine, chercheur à l'Institut national d'études démographiques

Synthèse

Lors de cette troisième séance du séminaire *Politiques de l'autonomie : à rénover de fond en comble*, nous avons eu le plaisir d'accueillir le chercheur Roméo Fontaine, pour approfondir nos réflexions sur le contexte démographique et épidémiologique du grand âge.

Les travaux de Roméo Fontaine se concentrent sur deux axes majeurs. Il est co-responsable de l'enquête longitudinale "Familles & Employeurs" de l'Ined, sur les liens entre la vie familiale et personnelle et la vie professionnelle, menée auprès de 40 000 personnes âgées de 20 à 65 ans. Parallèlement, il coordonne le projet *Kappa*, axé sur les conditions d'accès aux aides et politiques d'autonomie, dans le but de proposer une vision transversale et comparative des politiques en matière de handicap et d'autonomie.

L'objectif de cette session était de renforcer notre compréhension des défis associés au vieillissement de la population et aux réalités socio-démographiques. Roméo Fontaine a ainsi présenté une vue d'ensemble des évolutions socio-démographiques liées au vieillissement, en s'appuyant sur des données statistiques pour enrichir nos réflexions. Parallèlement, nous avons exploré de nouvelles approches, telles que le concept d'âge prospectif, afin d'apporter un regard renouvelé sur la question.

Approche démographique standardisée du vieillissement de la population française, exploration des causes et données chiffrées

Dans sa présentation, Roméo Fontaine met en évidence le phénomène bien établi du vieillissement de la population, caractérisé par une augmentation de la proportion de personnes âgées au sein de la population. Ce phénomène, étudié par les démographes depuis les années 1940 et mis en lumière par Alfred Sauvy, montre que la France occupe

une place singulière à l'échelle mondiale. En effet, elle a été le premier pays à franchir le seuil de 10 % de sa population âgée de plus de 65 ans dès 1935, et il a fallu un siècle pour que cette proportion atteigne 20 %. On prévoit qu'elle n'atteindra pas plus de 30 % d'ici 2050. En revanche, d'autres pays, notamment ceux d'Asie tels que Singapour, la Corée du Sud et le Japon, connaissent un vieillissement démographique beaucoup plus récent mais extrêmement rapide.

Présentation statistique de l'accroissement de l'espérance de vie et du phénomène des générations nombreuses.

Il souligne que, selon A. Sauvy, la baisse de la fécondité a été considérée comme le premier facteur explicatif du vieillissement de la population. Cependant, il est désormais établi que deux autres facteurs jouent un rôle déterminant : l'augmentation de l'espérance de vie et le vieillissement des générations nombreuses.

Roméo Fontaine met en évidence une nette tendance à l'augmentation de l'espérance de vie en France, en Europe et à l'échelle mondiale. Selon les dernières estimations de 2023, l'espérance de vie dépasse désormais les niveaux pré-pandémiques, atteignant 85,7 ans pour les femmes et 80 ans pour les hommes. Il souligne également que les gains d'espérance de vie se concentrent principalement chez les personnes âgées. Par exemple, entre 1997 et 2017, environ 60 % des gains d'espérance de vie chez les femmes se sont produits après l'âge de 70 ans, et un peu plus de 40 % chez les hommes. Ainsi, la probabilité pour les femmes d'atteindre l'âge de 85 ans est passée de seulement 25 % pour les personnes nées en 1900 à environ 60 % pour celles nées en 1940, et devrait atteindre près de 70 % pour les générations nées dans les années 1970, selon les projections d'espérance de vie. Cette évolution démographique marque une transformation significative sur une période relativement courte en matière démographique.

Ensuite, il décrit la pyramide des âges de la population âgée de 60 ans ou plus en se basant sur trois périodes clés : 1950, 2022 et 2050. En 2022, nous observons l'arrivée de la première génération des baby-boomers à l'âge de 75 ans. Cette génération contribue de manière significative à l'augmentation des effectifs des 60-75 ans, et ces chiffres continueront à croître dans les années à venir, alors que cette cohorte vieillira et atteindra les âges où les prévalences de limitations fonctionnelles ou de restrictions d'activité sont plus fréquentes. Cela se traduit par une augmentation des effectifs des personnes âgées. Il met en évidence l'impact de l'arrivée des baby-boomers dans cette tranche d'âge à partir des années 2020, un phénomène qui s'intensifiera jusqu'en 2050. Les projections indiquent que les effectifs se stabiliseront après cette période.

Par la suite, il procède à une présentation des indicateurs statistiques usuels du vieillissement démographique, mettant en évidence une augmentation de la proportion des personnes âgées de plus de 85 ans dans la population. En 1950, cette tranche d'âge ne représentait que 0,5 % de la population, mais selon les projections démographiques, elle devrait atteindre 6,4 % en 2050. Ces projections, actualisées annuellement, maintiennent globalement la même tendance et soulignent la croissance des effectifs de personnes âgées de plus de 75 ans, ainsi qu'une augmentation de la part des plus de 75 ans jusqu'en 2050 et même 2070.

Approche alternative du vieillissement de la population à partir de l'âge prospectif

Roméo Fontaine soulève une critique de la mesure traditionnelle du vieillissement de la population. Il expose un modèle alternatif visant à contrecarrer l'approche démographique souvent qualifiée de catastrophique.

L'approche traditionnelle considère qu'un individu est âgé dès lors que son âge chronologique est supérieur ou égal à un âge « fixe » choisi de manière conventionnelle.

On ne tient pas compte de la profonde évolution des situations de vie au fil des décennies. Il souligne le fait qu'avoir 65 ans en 2020 n'est pas la même chose qu'en 1950. Les individus âgés de 65 ans en 2020 sont, d'une certaine manière, plus jeunes que les individus de 65 ans en 1950 au sens où, compte tenu des gains de longévité sur la période, les premiers seraient plus éloignés de l'âge de leur fin de vie que les seconds.

Considérer de manière identique un individu âgé de 65 ans en 1950, en 1975 ou en 2020 aurait aussi peu de signification que la comparaison des salaires moyens à ces dates sans correction de l'évolution générale des prix. Il conviendrait donc de penser le vieillissement de la population en considérant non pas l'âge « nominal » des individus, mais leur âge « réel » ajusté à l'évolution de la mortalité, censée capturer une dimension plus physiologique de l'âge d'un individu. Une approche qui ne se substitue pas à la première mais qui peut venir la compléter.

À titre illustratif, il présente des données chiffrées illustrant l'espérance de vie restante des femmes dans le monde en fonction de leur âge chronologique de 65 ans. En 1950, une femme de 65 ans bénéficiait en moyenne de 12 années de vie restantes, tandis que dans les années 2015, cette même femme pouvait espérer vivre encore 18 années en moyenne. Selon les projections, en 2050, les femmes de 65 ans pourraient bénéficier de 20 années supplémentaires à vivre, soulignant ainsi une tendance à l'augmentation de l'espérance de vie.

L'idée avancée par les auteurs Sanderson et Scherbov consiste à mettre en lumière le fait que les femmes de 65 ans semblent, en quelque sorte, rajeunir, car elles se trouvent désormais plus éloignées de l'âge probable de leur décès. Leur proposition est que les femmes de 65 ans en 1950 ont un âge physiologique équivalent aux femmes de 74 ans en 2015 et aux femmes de 76,6 ans en 2045. Cette approche par l'âge physiologique offre une perspective beaucoup plus nuancée du vieillissement de la population que l'approche standard.

Marie-Anne Montchamp souligne que ces éléments remettent en question les termes habituels du débat public et apportent une dimension novatrice à l'approche du vieillissement de la population. Cette perspective pourrait influencer certains choix politiques et faciliter la conception de politiques publiques adaptées à la gestion du vieillissement de la population.

Panorama général des caractéristiques socio-démographiques des populations âgées

Roméo Fontaine introduit ce deuxième développement en mettant en évidence l'évolution significative des caractéristiques des populations vieillissantes, tant en termes de moyennes que de diversité. Cette évolution découle de l'allongement de l'espérance de vie et de la diversité des parcours de vie, entraînant une forte hétérogénéité au sein des populations âgées. Il souligne également que ces résultats doivent être interprétés en tenant compte de la situation de résidence des personnes représentées (dans un domicile ordinaire ou en institution). Un renforcement statistique est prévu pour prendre en considération les populations hébergées en institution à partir de 2025.

Évolution du niveau d'éducation et des configurations familiales

Il souligne en premier lieu l'élévation du niveau d'éducation parmi les populations retraitées en France et à travers l'Europe. La proportion de personnes ayant un faible niveau d'instruction diminue de manière significative. Parallèlement, il met en lumière les changements importants dans les configurations familiales, avec une tendance à la diminution des ménages intergénérationnels en moyenne. Cependant, il souligne

également les variations marquées entre les départements français. Un des déterminants importants en matière d'aide potentielle est le fait de vivre seul ou en couple. La vie en couple est affectée par les séparations mais bénéficie des remises en couple, y compris aux âges élevés.

Recours aux établissements et niveau de vie

Le recours aux établissements d'hébergement reste relativement stable, stagnant autour de 10 % des plus de 75 ans. Les variations observées depuis 1968 sont très faibles, mais cela devrait évoluer dans les années à venir. Il prévoit une diminution de cette proportion en raison des lacunes du système d'accueil, qui risque de ne pas être en mesure de répondre aux besoins croissants à l'avenir.

En matière de niveau de vie, la France a connu une nette diminution des taux de pauvreté chez les personnes âgées au cours des dernières décennies. Roméo Fontaine remarque que les nouveaux chiffres de l'INSEE permettent une intégration plus précise des personnes résidant en établissements. Il souligne que le niveau de vie médian des plus de 75 ans est très proche de celui des moins de 65 ans, s'établissant en moyenne respectivement à 20.160 euros et 20.270 euros. Ce niveau de vie tend à décroître avec l'âge, en raison des effets de génération et des effets de sélection liés à la mortalité différenciée entre hommes et femmes. Sachant que la majorité des personnes de plus de 95 ans sont des femmes et que les carrières féminines entraînent généralement des pensions de retraite inférieures à celles des hommes. Il souligne également l'hétérogénéité des niveaux de vie entre les déciles. On observe une diversité de niveaux de vie qui se situe dans les mêmes ordres de grandeur que chez les actifs.

Il souligne que le taux de pauvreté augmente avec l'âge ; chez les plus de 95 ans, environ 12,5 % des personnes se situent en dessous du seuil de pauvreté. Cependant, ce chiffre reste inférieur à celui des moins de 65 ans, où la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté s'établit à 15,6 %. En ce qui concerne la composition du niveau de vie, on remarque que chez les plus de 95 ans, 32 % des revenus proviennent du patrimoine, tandis que le reste est issu de pensions de retraite.

Projection des incapacités et configuration familiale

Par ailleurs, une autre caractéristique importante est la prévalence croissante des problèmes de santé en fonction de l'âge. Roméo Fontaine souligne que les maladies chroniques affectent fortement dès l'âge de 60-65 ans, tandis qu'à partir de 80 ans, les limitations sensorielles et cognitives commencent à être notablement présentes. Ainsi, avec le vieillissement de la population, on observe une augmentation des effectifs potentiellement concernés par ces tranches d'âge.

Une autre donnée importante est l'évolution temporelle. Il met en lumière le travail portant sur l'étude de l'espérance de vie avec ou sans incapacité. Bien que ces tendances soient difficiles à établir, sur une période de 10 à 15 ans, une augmentation de l'espérance de vie sans incapacité se dessine : entre 2008 et 2022, elle est passée de 10 à 11,8 ans, avec une part de l'espérance de vie à 65 ans qui est passée de 44 à 51 % chez les femmes. On observe également une relative stabilité des espérances de vie avec une incapacité faible ou modérée. En revanche, Roméo Fontaine souligne une diminution de l'espérance de vie avec une incapacité grave.

Dans la présentation des scénarios, un scénario positif prend en compte la réduction de la part des années vécues avec incapacités. Et, alors que les projections antérieures tablaient sur une stabilité des incapacités fortes, il pourrait se dessiner une réduction de ce phénomène aux âges élevés. Les estimations sur les prochaines années permettront de confirmer ou non cette tendance.

Il poursuit en nous présentant un récent rapport de la Drees établissant des projections quant aux effectifs d'individus âgés de 75 ans et plus en situation de perte d'autonomie entre 2015 et 2050, selon différents scénarios d'évolution de l'espérance de vie sans incapacité. Avec l'ensemble des chiffres présentés précédemment, la trajectoire s'appuierait sur les conjonctures intermédiaires voire optimistes, si l'on présume une évolution de l'espérance de vie sans incapacité similaire à celle analysée entre 2008 et 2022. À l'horizon 2050, on atteindrait ainsi un quasi doublement des personnes âgées en perte d'autonomie, pour atteindre entre 2,5 et 3 millions de personnes.

En ce qui concerne l'évolution des configurations familiales, on sait qu'un des principaux déterminants de l'entrée en établissement est le veuvage ou le manque de ressources en soutien informel. Dans le cadre du virage domiciliaire souhaité, il souligne l'importance de maîtriser les données sur les configurations familiales et la possibilité d'orienter nos politiques publiques en conséquence. En se basant sur les enquêtes de la Drees, on remarque une diminution avec l'âge de la proportion des personnes en couple, mais on constate qu'à un certain âge, il y a plus de personnes en couple que par le passé. Cependant, on observe également une forte augmentation des séparations chez les plus de 50 ans au cours des 30 dernières années, mais aussi une hausse des remises en couple. En ce qui concerne le risque de décès du conjoint, on constate que les veuvages surviennent de plus en plus tard. Ainsi, il remarque que la tendance est à un vieillissement en couple plus fréquent, ce qui permet de saisir les éléments clés pour pérenniser le virage domiciliaire sans affecter les relations familiales des personnes âgées. Il apparaît que les établissements intermédiaires ont un rôle à jouer dans l'accompagnement des couples au grand âge.

Une autre source importante est la situation des enfants. Pour les générations nées entre 1918 et 1948, on observe une diminution du nombre de personnes n'ayant pas eu d'enfants. Cependant, si l'on projette ces tendances sur des générations plus récentes, on constate une augmentation du nombre de personnes n'ayant pas eu d'enfants, notamment chez les femmes et de manière encore plus marquée chez les hommes. De plus, il souligne qu'un nombre beaucoup plus élevé de personnes âgées de plus de 65 ans vivront avec leurs parents encore en vie.

Études comparatives des réalités socioéconomiques en logement ordinaire et en établissement

Il se base sur les prévisions produites par la Drees du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus en Ehpad en fonction de l'évolution de la capacité d'accueil. Actuellement, environ 600 000 personnes résident en Ehpad. Selon les prévisions, à l'horizon 2050, en supposant que la capacité d'accueil suive la demande, il faudrait créer environ 300 000 places supplémentaires, soit une augmentation d'environ 50 %. À l'horizon 2040, en suivant la tendance des 10 dernières années, il manquerait 158 000 places avec une demande constante. Cela soulève la question de l'organisation du virage domiciliaire et de la prise en charge des personnes qui ne pourront pas être accueillies en Ehpad à l'avenir.

En ce qui concerne le profil des résidents en établissement, 13 % sont en couple, tandis que 64 % de ceux qui vivent à domicile le sont. De plus, un quart des résidents en établissement n'ont pas d'enfants, comparé à 12 % à domicile. Ces personnes, si la capacité d'accueil est restreinte, seront contraintes de vieillir à domicile avec moins de soutien familial. De plus, il note que les résidents en établissement ont généralement un niveau de vie inférieur, même si cette tendance est moins marquée chez les plus âgés.

Débat avec l'assistance

Il existe un écart entre différents types de rapports sur les questions de vieillissement. D'un côté, nous avons des rapports détaillés sur les scénarios (démographiques, épidémiologiques, sociaux, économiques, etc.), tandis que de l'autre, nous avons des

rapports souvent parcellaires, focalisés sur tel ou tel aspect des politiques publiques. Cette distorsion est souvent due à la nature et au calendrier de la commande publique.

La question des ressources humaines constitue une rupture majeure et met sous pression le secteur. Cela doit être considéré au moment d'évoquer les scénarios d'accueil en institution, en mettant l'accent sur les cas les plus lourds ou les plus complexes, notamment les maladies neurodégénératives. Une transformation radicale des structures est indispensable pour les transformer en véritables plateformes de services.

Les politiques en matière de handicap peuvent être une source d'inspiration importante, offrant des pistes de réflexion intéressantes. Le domaine du handicap peut fournir un modèle pour élaborer une réponse médico-sociale aux personnes âgées en perte d'autonomie sévère. Un travail de transformation est nécessaire pour répondre à la croissance des populations touchées.

Les politiques publiques initiées en 2006 et 2007 (Plan solidarité grand âge) avaient situé l'effort au niveau requis. Mais cela n'a pas duré car la crise financière de la fin des années 2000 a considérablement restreint ces efforts et a entraîné un écart entre les besoins liés à la population accueillie en institution et les ressources disponibles. Cet écart n'a jamais été résorbé depuis. Il est temps aujourd'hui d'envisager une réponse politique adaptée, prenant en compte l'ensemble des données socio-démographiques et épidémiologiques. Face aux différents scénarios de prise en charge envisageables, il manque une réelle prise en compte de ces enjeux, en partie en raison d'un désengagement politique sur ces questions. La diversité des situations permet de dépasser la simple catégorisation des "personnes âgées". Une approche prospective de l'âge et une combinaison de mesures de protection sociale peuvent être mises en place pour relever efficacement le défi du vieillissement démographique.

Sur ce champ, la question assurantielle a été mal abordée en se concentrant uniquement sur la dépendance. Marie-Anne Montchamp préconise un dépassement créatif pour tenir compte des réalités diverses qui renvoient à des situations individuelles très différentes. Il est nécessaire de rechercher une troisième voie entre les assureurs et les pouvoirs publics.

En partenariat avec :

SciencesPo
CHAIRE TRANSFORMATION DES
ORGANISATIONS ET DU TRAVAIL



Chaire Aging UP!

**Institut
Droit et
Santé**

Université Paris Cité
Inserm UMRS 1145

